

LYCÉE DES MÉTIERS LÉON DE LÉPERVANCHE

# DÉROULEMENT DE LA PRÉ-RENTRÉE

2021 - 2022

## VENDREDI 13 AOUT 2021 : PRÉ-RENTRÉE DES PERSONNELS

- \* 8h00 : Accueil des nouveaux enseignants (salle polyvalente)
- \* 8h30 : Accueil café (préau)
- \* 9h00 : Réunion plénière (sous le préau)

Note de service n°1/2021-22

- \* 10h30 - 12h00 : Conseils d'enseignement : Fixer des rdv de binômes durant la semaine d'intégration, vérifier binômes chef d'œuvre +Co intervention

Lettres-Histoire : Salle audiovisuelle CDI  
Lettres-Anglais : Salle C 11  
Maths-Sciences : Salle B 11  
EPS : Salle B 12  
Arts appliqués : Salle F 02  
Métiers de la Sécurité : Salle B 04  
Bijouterie : Atelier  
STMS : Salle K105  
Construction Mécanique : T 07

Biotechnologie : Restaurant  
Gestion-Administration : Salle K 309  
Vente - Commerce : Salle L 11  
Carrosserie-Peinture : Atelier  
Electrotechnique : Atelier  
Maint. des véhicules et des matériels : Atelier  
Maint. des équipements industriels : Atelier  
Structures métalliques : Atelier  
CAP Maritime : D 03  
BTS : E11

### EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE PAS DE POT D'ACCUEIL

- \* 13h30-14h30 : Visite de l'établissement pour les nouveaux personnels (avec Mme ZIAD, Assistante Technique)
- \* 13h30-15h30: Réunion des équipes pédagogiques
  - Ventilation des élèves par professeur référent pour les PFMP et leur saisie dans Pronote (si besoin voir - tutoriel sur le site internet du lycée).
  - Présentation du plan de formation par le professeur du professionnel
  - Ajustement du planning de la semaine d'intégration ( à rapporter à la direction)
  - Relire le protocole PFMP
  - Sur la liste des élèves à remettre aux CPE : Noter la taille de chaque élève (XS – S – M – L –XL.) pour commander des T-Shirts.
- \* 14h30-15h30 : Réunion des personnels ULIS (salle polyvalente) : Mme LEGROS, les AESH, l'infirmière et les PP accueillant des élèves ULIS.
- \* 15h30 : Réunion des professeurs principaux (salle polyvalente (MDL).

# Les EDT sont provisoires jusqu'au vendredi 3 septembre inclus.  
Les demandes de modifications devront être faites par écrit jusqu'au 19 Août aux proviseurs adjoints. Les EDT deviendront définitifs à compter du Lundi 6 septembre 2021.

# Les professeurs principaux et coordonnateurs remettront un compte rendu de réunion au secrétariat de direction.

# La finalisation de la semaine d'intégration pour chaque classe est indispensable.

*Durant la matinée, les photos d'identité nécessaires au trombinoscope des personnels seront fournies par chaque personnel ou réalisées sur place par l'équipe d'Arts Appliqués.*